

STEPHEN JACKSON

« NOS RICHESSES SONT PILLÉES ! » ÉCONOMIES DE GUERRE ET RUMEURS DE CRIME AU KIVU

AU KIVU, LA POUDRIÈRE DE LA RDC, LES ACTIVITÉS ILLÉGALES ONT BEAUCOUP AUGMENTÉ DEPUIS LA CHUTE DE MOBUTU. L'ÉCONOMIE ENTRAÎNE LA VIOLENCE, QUI À SON TOUR NOURRIT L'ÉCONOMIE. MAIS LA RUMEUR SUR L'ÉCONOMIE ENTRETIENT ÉGALEMENT L'ÉCONOMIE. EN EXAMINANT L'EXPLOITATION DU COLTAN DANS L'ÉCONOMIE DE GUERRE AU CONGO, CET ARTICLE MONTRE COMMENT LES ATTITUDES FACE À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE INFORMELLE, LONGTEMPS VUE COMME UN MOYEN HÉROÏQUE DE DÉBROUILLARISE, SE SONT TRANSFORMÉES, AVEC DES CONSÉQUENCES GRAVES POUR LA POPULATION RWANDOPHONE. LA RUMEUR CONSIDÈRE MAINTENANT QUE LES RICHESSES DU PAYS ONT ÉTÉ PILLÉES ET ANNEXÉES PAR LES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

« LE FAR WEST DE L'AFRIQUE »

Deux épithètes apparentés, employés aussi bien par des universitaires que par des acteurs locaux pour désigner les provinces du Kivu¹, région frontalière du nord-est du Congo, font apparaître le lien entre les thèmes de l'économie, de la violence et de la rumeur. Le premier, celui de la « poudrière », évoque une région où rébellion et violence sont fréquentes, déclenchées à la moindre étincelle de ressentiment². Le deuxième, celui du « Far West » de l'Afrique³, renvoie à une zone de non-droit, de front pionnier riche en ressources

1. Bien que divisé administrativement en trois « provincettes », le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Maniema, j'utiliserai ici le terme « les Kivu » pour désigner un espace géographique élargi autour du lac Kivu – l'un des « Grands Lacs » de l'Afrique centrale – frontalier de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi.

2. E. L. Mugisho, « La situation politique au Kivu : vers une dualisation de la société », *L'Afrique des Grands Lacs*, 1997-1998, pp. 307-333 ; J.-C. Willame, « Kivu : la poudrière », in C. Braeckman et M.-F. Clos (dir.), *Kabila prend le pouvoir*, Bruxelles, GRIP et Complexe, 1998.

3. P. Lumbi, « Guerre en RDC : enjeux économiques - intérêts et acteurs », Observatoire Gouvernance-Transparence, Kinshasa, OGT, 10 avril 2000, non publié ; voir aussi F. De Boeck, « Domesticating diamonds and dollars : identity, expenditure and sharing in southwestern Zaire (1984-1997) », in B. Meyer et P. Geschiere (eds), *Globalization and Identity : Dialectics of Flow and Closure*, Oxford, Blackwell Publishers, 1999.

minières, longtemps lieu par excellence de l'accumulation privée et rapide de richesses et de produits de contrebande à destination et au départ de l'ancien Zaïre⁴. Des recherches ethnographiques récentes, dont s'inspire cet article, montrent que les activités « illégales » dans les régions du Kivu ont encore augmenté de façon considérable depuis la chute de Mobutu en 1997. Cette croissance est intimement liée à la guerre, soutenue par l'étranger, qui a provoqué la chute de Mobutu et qui s'est poursuivie après⁵, au point que l'on peut considérer avec D. Keen qu'aujourd'hui, « la guerre est le prolongement de l'économie par d'autres moyens⁶ ». Dans les deux Kivu, la richesse minière s'échange contre de la drogue et des armes⁷; elle permet un enrichissement personnel et collectif considérable, entraînant la violence dans un cercle vicieux de rapines et de conflits. L'économie engendre la violence, qui à son tour nourrit l'économie.

Toutefois, la « rumeur sur l'économie » entretient également la violence. Des propagateurs de rumeurs anonymes publient des tracts venimeux aux accents ethniques qui circulent clandestinement, photocopiés à coût réduit dans les rues de Goma et de Bukavu, les capitales respectives du Nord- et du Sud-Kivu. La consommation de rumeurs fait d'ailleurs partie du quotidien des relations sociales au Kivu. Sur un plan politique, tracts et autres rumeurs agitent des théories du complot et de la domination par de vagues élites venues du Rwanda voisin, censées tirer les ficelles de « marionnettes » congolaises dans la guerre actuelle afin de construire, au cœur de la RDC, un « empire hima-tutsi⁸ » au fondement ethnique. Mais elles dénoncent également, de la part du Rwanda, de l'Ouganda et de leurs alliés dans la nouvelle guerre, une « convoitise » économique visant à « dépecer » les Kivus. Il en est ainsi, par exemple, de ce tract, diffusé en 1999 sous la forme d'un courrier électronique ostensiblement adressé à la Maison-Blanche qui dénonçait l'implication américaine : « Aujourd'hui aussi les États-Unis aident les bandits internationaux du Rwanda, de l'Ouganda, et certains fils de la RDC, à violer le pays et à piller les minéraux comme le tantale et le niobium dans l'est de la RDC pour l'utiliser dans l'industrie informatique des États-Unis. »

Dans les circuits qui propagent la rumeur, on chuchote qu'il existe un commerce international de peaux ou de parties du corps humain, et l'on insinue que l'approvisionnement en armes se fait contre l'accès aux réserves de minéraux stratégiques. Toujours selon la rumeur, des économies occultes dans lesquelles des groupes armés obtiendraient, en échange de concessions minières ou agricoles octroyées à des *féticheurs* étrangers, des techniques de sorcellerie pour immuniser leurs combattants contre les fusils et les grenades, seraient en train de prospérer, occasionnant de nouvelles alliances momentanées et changeantes mêlant l'économie, le politique et le culturel, voire l'occulte.

En outre, chacun de ces phénomènes se propage régulièrement au-delà des frontières du Rwanda et de l'Ouganda voisins, aggravant encore la confusion et la violence qui caractérisent déjà la vie quotidienne des habitants des Kivu.

Dans ce contexte, la diffusion de rumeurs représente une autre forme de circulation perverse, en plus de l'extraction de matières premières ou des cycles de repréailles. L'économie de la rumeur a un effet concret direct, enflammant les esprits, paralysant l'opposition, aggravant et rendant la violence plus complexe tout en essayant d'y résister, dénonçant les « crimes économiques » des puissances étrangères. Dans son adresse aux fidèles au moment de Noël 1999, le défunt Mgr Kataliko, évêque catholique controversé de Bukavu, disait dans son sermon :

« Le peuple congolais est obligé de résister parce que nos richesses sont pillées par des puissances étrangères avec la complicité d'une élite congolaise. »

Cet appel a valu à l'évêque une expulsion immédiate et l'exil, voulus par les rebelles RCD, soutenus par le Rwanda, qui contrôlent actuellement les Kivu. Une série de tracts anonymes ont immédiatement suivi, répétant et amplifiant les propos de l'évêque, exigeant le boycott des entreprises détenues par des Rwandais, le non-paiement des impôts et l'arrêt d'une activité économique comme l'exploitation minière qui « ne sert qu'à tuer les Congolais ». En termes de haine populaire, ces tracts contribuent à effacer toute différenciation

4. M. Vwakyanakazi, « Import and export in the second economy in North-Kivu », in J. MacGaffey (ed.), *The Real Economy of Zaire. The Contribution of Smuggling and Other Unofficial Activities to National Wealth*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1991 ; T. M. Callaghy, *The State-Society Struggle: Zaire in Comparative Perspective*, New York, Columbia University Press, 1984.

5. UN Panel of Inquiry, *Final Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo*, UN Security Council Document, S/2001/357, 12 avril 2001.

6. D. Keen, « The economic functions of violence in civil wars », *Adelphi Paper*, n° 320, 1998.

7. International Commission of Inquiry, *Final Report of the International Commission of Inquiry about Illicit Arms Transfers in the Great Lakes Region*, présenté au Conseil des Nations unies le 18 novembre 1998 (S/1998/1096).

8. Les Hima, « groupe ethnique » localisé au sud de l'Ouganda, sont, d'après la différenciation ethnopolitique postcoloniale, supposés être apparentés aux Tutsi rwandais au sein de la famille des « nilotiques ». Cette « mégaethnicité » est censée être opposée, par son origine, aux ethnicités « bantoues » de la région ; voir A. Appadurai, « Dead certainty : ethnic violence in the era of globalization », in B. Meyer et P. Geschiere (eds), *Globalization and Identity... , op. cit.* Cette présentation dichotomique fallacieuse de l'ethnicité doit sa genèse malheureuse à l'« hypothèse hamitique » raciste, émise par les anthropologues coloniaux de la région pour tenter d'expliquer l'origine différente des Hutu et des Tutsi. La peur d'un « complot nilotique » qui éradiquerait les « Bantous » a, depuis, marqué les relations interethniques en Afrique centrale.

qui subsisterait entre des nationaux rwandais et le nombre considérable de nationaux congolais locuteurs de kinyarwanda qui vivent dans les Kivu, établissant une distinction radicale entre « autochtones » et étrangers. Des représailles menacent ceux qui ignorent les appels de ville morte (la fermeture totale de Bukavu). Du matin au soir, le 31 janvier 2000, comme un ami l'écrivit plus tard, « à la grande surprise des autorités, la ville de Bukavu a été désertée. À l'exception des oiseaux et des chiens, personne n'a circulé, tous les magasins, écoles et services administratifs ont été fermés ».

Parmi ses autres conséquences, l'économie de la rumeur au Kivu a profondément changé les attitudes face à l'activité économique. Auparavant, la « seconde économie » au Zaïre était capitale pour la survie à la fois des Zaïrois ordinaires et de l'État zaïrois. Avec un esprit typiquement ironique, et une utilisation particulièrement inventive de la langue, les Zaïrois ont inventé une profusion d'expressions pour décrire le phénomène : « article Quinze », le satirique article de la « Constitution⁹ », « débrouillardise », ou simplement « système D ». Décrivant les stratégies quotidiennes de survie, les Congolais disent souvent « nous vivons mystérieusement », « nous vivons dans l'air ». De nombreuses analyses ont été consacrées à ce phénomène de l'économie de la débrouille, qui remet en cause les catégories morales de l'illégalité et de la criminalité¹⁰. Cependant, les dernières années de guerre au Kivu ont modifié la façon dont les habitants eux-mêmes parlent de l'activité économique extractive de leur province. Longtemps considérée comme un moyen héroïque de « débrouillardise », celle-ci est désormais connotée négativement : le ressentiment contre la « convoitise » économique du Rwanda – ou de certains Rwandais – sous-jacente au démembrement actuel du Congo, a fait que la rumeur qualifie désormais l'exploitation de la richesse minière des Kivu de « criminelle ». Ceux qui propagent ces rumeurs et ceux qui les consomment considèrent que les richesses du Congo ont été « pillées », « annexées » et recolonisées par des puissances étrangères. Avec la guerre, des glissements importants s'opèrent ainsi dans les représentations populaires de l'accumulation et du pouvoir « légitimes » dont voudrait rendre compte cet article.

ÉCONOMIES DE GUERRE AU KIVU

Dans la République démocratique du Congo, l'activité économique n'a jamais été exempte de violence. En effet, durant la colonisation, l'extraction économique était réputée pour cela. Toutefois, le déclenchement d'une « seconde » guerre en 1998, opposant les forces de Kabila dans l'Ouest aux rebelles soutenus par le Rwanda et l'Ouganda dans l'Est, a radicalement renouvelé et accéléré l'imbrication de l'activité économique et de la violence de

l'extraction (c'est-à-dire de la « violence économique ») dans la RDC en général, et au Kivu en particulier. L'administration du RCD impose de plus en plus un contrôle autoritaire sur les profits provenant des activités économiques les plus lucratives du système D au Kivu – principalement la contrebande de minéraux et de denrées agricoles de valeur. Il y a, dans l'est de la RDC contrôlé par les rebelles, une « économie de guerre » dans laquelle violence et profit se trouvent liés aujourd'hui, comme jamais auparavant, dans une proximité incestueuse.

En outre, parce que la violence actuelle au Kivu est perçue comme d'origine étrangère (« rwandaise ») et parce qu'un grand nombre de bénéficiaires de cette violence (mais certainement pas tous) sont des Rwandais, ou en tout cas des Congolais rwandophones, il y a eu un changement fondamental dans l'attitude des habitants des Kivu face au système D. À l'origine célébré comme un effort héroïque pour « développer » en l'absence de l'État, le système D est maintenant fréquemment vilipendé comme étant « criminel » et rattaché à une occupation et à une domination étrangères, à la fois la cause et le mobile de cette « occupation ». Ce ressentiment est transmis et amplifié par l'économie souterraine de la rumeur – à la fois sous forme orale (les « on-dit » et les « non-dits », comme disent les habitants des Kivu) et grâce à la circulation de tracts anonymes violemment anti-Rwandais, anti-Tutsi, et anti-rwandophones en général, les trois catégories se trouvant réunies dans cette mise en accusation de l'économie de guerre.

9. Pepe Kalle, l'une des plus grandes stars de la musique zaïroise, a popularisé cette expression dans un de ses succès de 1985, « Article 15, beta libanga ». En voici quelques paroles : « Qu'on soit jeune ou vieux / On est tous en face d'une même réalité : la vie difficile / Le cauchemar quotidien / Que faire, sinon se référer à l'Article 15 / "Débrouillez-vous pour vivre" / À Kinshasa. »

10. Pour une approche historique de cette économie grise, voir J. Mac Gaffey (ed.), *The Real Economy of Zaire...*, *op. cit.* ; F. Streiffeler, « State substitution and market liberalization in Northern-Kivu, Zaire », *Sociologia Ruralis*, XXXIV (1), 1994, pp. 63-70. Sur ces dynamiques contemporaines, voir J. Mac Gaffey, « Fending-for-yourself: the organization of the second economy in Zaire », in Nzongola-Ntalaja (ed.), *The Crisis in Zaire: Myths and Realities*, Trenton, NJ, Africa World Press, 1986. La relation entre l'État mobutiste et la « seconde économie » était complexe et ambiguë. *A priori*, celle-ci constituait un défi pour l'État ; et pourtant la survie de celui-ci en dépendait. En fait, au Congo-Zaïre, la « seconde économie » en est venue à éclipser la « première », au point que l'on peut se demander, avec F. De Boeck, « ce qui distingue l'économie formelle de l'informelle [...] quand l'informel est devenu la norme et que le formel a presque disparu » ; voir F. De Boeck, « Postcolonialism, power and identity: local and global perspectives from Zaire », in R. Werbner et T. Ranger, *Postcolonial Identities in Africa*, Londres, Zed Books, 1996, p. 91. Cette économie alternative du Congo met donc en question toutes les catégorisations polaires – première/seconde ; formelle/informelle ; légale/illégale ; criminelle/légitime, etc. En fait, cette problématique, selon nous, est partie intégrante d'une crise plus large du sens qui se manifeste, dans le Congo postcolonial, par une implosion des frontières entre le réel et la fiction, entre le signifiant et le signifié (voir F. De Boeck, « Postcolonialism, power and identity... », *art. cit.*, et « Le "deuxième monde" et les "enfants sorciers" en République démocratique du Congo », *Politique africaine*, n° 80, décembre 2000, pp. 32-57).

Trois exemples, révélateurs du lien entre violence et économie, en témoignent. Premier exemple : un rapport des Nations unies daté de 1998, enquêtant sur l'afflux illégal d'armes dans la région des Grands Lacs (International Commission of Inquiry, 1998), montre comment ce qu'il reste des milices Interahamwe et des ex-Forces armées rwandaises (FAR) ayant perpétré le génocide de 1994, opérant à partir des Kivu et tuant activement à l'intérieur et de l'autre côté de la frontière, financent leurs violences en s'insérant dans les circuits internationaux de la drogue. Certains de mes informateurs rattachent également des « conflits ethniques » sporadiques entre combattants hema et lendu de la province orientale voisine, qui se sont enflammés à nouveau de manière subite à la fin 1999, au trafic de drogue par des transitaires du Nord-Kivu.

La commission d'enquête de l'Onu relate également que du Mandrax¹¹ en provenance de l'Inde (ainsi que d'autres drogues en provenance de l'Amérique latine) et destiné à l'Afrique du Sud (ou, à l'occasion, à l'Europe) passe en contrebande au Kenya et en Tanzanie pour être acheminé plus loin par des membres importants des ex-FAR et des Interahamwe basés dans les ports de Mombasa et de Dar es Salaam. Le revenu issu des marchés de drogue émergents en Afrique australe sert à acheter des armes et des munitions pour poursuivre le combat en Afrique centrale. Il existe également des preuves que l'usage de la drogue parmi les militaires et les paramilitaires au Kivu même est en augmentation, comme durant le génocide rwandais de 1994¹². La consommation de drogue par les militaires précède fréquemment l'établissement d'un marché domestique de la drogue dans la même région.

Le second exemple concerne la prolifération étonnante au Kivu, depuis 1990, d'autres mouvements armés et d'autres acteurs militaires non gouvernementaux, dont les offensives et les raids constants à l'encontre de la population recourent de façon instable et imprédictible des dynamiques de guerres nationales et régionales plus larges. Beaucoup de ces milices ont pour origine des forces de protection ethniques apparues durant les prétendues guerres « inter-ethniques » de 1993. Cependant, avec le temps, les loyautés ethniques de ces groupes se sont considérablement estompées : Juma, employé d'une ONG, s'exclame avec colère « parfois ils attaquent même leurs propres frères ! [...] Ils font semblant de protéger leurs territoires, mais en réalité ils sont occupés à s'enrichir ! » La violence des milices se conjugue avec des systèmes de croyance occultes¹³ et taille des micro-domaines de pouvoir, de contrôle et de gain économique à certains de leurs chefs, qui se greffent à leur tour de façon surprenante aux dynamiques instables de violence et à des objectifs économiques plus larges de plus gros joueurs. Misati, chef des Batembo, auparavant leader *māi-māi*, contraint ensuite de se déplacer dans les collines de Masisi au

Nord-Kivu, se plaint, début 2000, de la façon dont la violence est devenue prédatrice, opposant une jeunesse prétendument marginalisée¹⁴ et les adultes dans une compétition intergénérationnelle pour le statut et le pouvoir :

« Nos enfants sont perdus dans la forêt, ils ne comprennent plus leurs parents. Ce sont eux qui font en sorte que leurs parents ne peuvent plus vivre en sécurité. Ces jeunes *mai-mai* [miliciens] eux-mêmes viennent d'Ufamando [le village d'origine du chef] ! Ce sont nos enfants [qui nous attaquent] ! Nous avons vu nos propres enfants attaquer notre village – nous avons pu reconnaître leurs visages. Un tel enfant est un bandit ! »

Toutefois, une telle interprétation ne signifie pas que la violence des milices représente une activité économique profitable à une large majorité des combattants. En fait, d'après nos informations, il semble qu'elle ne fournit à peine plus qu'une activité de subsistance marginale pour la majorité des jeunes qui y participent. L'accès à un fusil ne confirme pas l'observation factuelle, et répandue à Goma, selon laquelle « avec un fusil, on peut manger » – en faisant des raids, en imposant une « taxation » et en se livrant au racket – et nombre de Kivutiens interrogés racontent que lorsque la fièvre de l'extraction de minéraux les prend, certains jeunes fuient les rangs de la milice pour s'essayer à l'exploitation artisanale en utilisant leurs propres mains.

D'où le troisième exemple d'économie de guerre examiné plus en profondeur ici, le commerce transfrontalier du minerai de tantalite. Métal extrêmement lourd, relativement rare, on le trouve dans le sous-sol des Kivu sous forme de « coltan » (colombo tantalite), mélangé à de la « cassitérite » (minerai d'oxide d'étain). En raison de son extrême résistance à la chaleur, le tantalite est utilisé dans les télécommunications, la construction de fusées, de satellites et l'armement, etc. ; il a permis ces dernières années de réduire la taille des téléphones mobiles, ce qui explique que son cours mondial ait connu récemment un accroissement considérable.

Lumbi¹⁵ évalue les réserves en minerai de tantalite à 450 000 tonnes en RDC. La cassitérite est exploitée au Kivu depuis des dizaines d'années¹⁶, tout comme

11. Ce sédatif synthétique est connu également sous le nom de Quaalude. L'Afrique du Sud remporte la triste médaille de la plus forte consommation de Mandrax dans le monde.

12. J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou, *La Criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 1997.

13. On sait, par exemple, que le nom des milices « *mai-mai* » renvoie à la croyance en l'efficacité d'une eau magique qui transforme les balles ennemies en eau. Voir la contribution de Frank van Acker et Koen Vlassenroot dans ce même numéro.

14. Pour une comparaison avec la Sierra Leone, voir P. Richards, *Fighting for the Rain Forest: War, Youth and Resources in Sierra Leone*, Londres, James Currey, 1996.

15. P. Lumbi, « Guerre en RDC : enjeux économiques - intérêts et acteurs », art. cit., p. 7.

16. M. Vwakyanakazi, « Import and export in the second economy in North-Kivu », art. cit., p. 62.

l'or, le diamant, le tungstène, le cobalt et autres minéraux précieux. Jusqu'à il y a dix ans, la présence du tantale n'avait pas attiré beaucoup l'attention, mais les progrès techniques récents, allant de pair avec un cours mondial en forte hausse, font qu'il devient très intéressant de le séparer de l'étain et du niobum qui l'accompagnent, entraînant ce qui peut s'apparenter aujourd'hui à « une fièvre du coltan » dans les Kivu.

Le minerai de tantale est extrait à la main dans environ trois sites de l'ouest des Kivu, sur les versants des collines situées sur les bords orientaux de la grande forêt équatoriale humide qui couvre l'intérieur du Congo. Dans le centre de Walikale, la capitale du territoire où se trouve l'essentiel du minerai, de jeunes hommes portant sur la tête des plats en métal ressemblant à des *woks* font trois ou quatre jours de marche pour trouver un endroit où ils peuvent gratter le minerai avec des outils manuels et le laver à la batée. Tant de jeunes hommes quittent à présent leurs champs poussés par la « fièvre du coltan » que certains observateurs commencent à craindre un effet sur la sécurité alimentaire dans les Kivu¹⁷. Selon les propos de Juma :

« Environ 90 % des jeunes hommes font cela aujourd'hui. On entend parler d'une colline avec des gisements et on va de ce pas négocier avec le propriétaire, le chef local ; on lui paie un pourcentage. Bien sûr, avec les régions forestières tellement à l'écart de tout le monde, sans aucune route, les *exploiteurs* sont complètement à la merci des acheteurs. »

Peu d'argent retourne en effet à la ville de Walikale, qui ressemble à une longue route droite bordée de cases sectionnant une forêt verte, dense et ininterrompue. Les quelques véhicules roulant en ville sont de vieux tacots rouillés. Mais de petits avions atterrissent sur la route deux fois par jour pour charger les précieux sacs de minerai brut.

Les *exploiteurs* passent deux ou trois semaines dans la forêt, rassemblant difficilement de deux à trois kilos de minerai pour les vendre à des intermédiaires. Certains retournent à pied jusqu'au marché du centre de Walikale pour le vendre. D'autres restent, échangeant le coltan contre des biens et des services amenés à la forêt par des intermédiaires. D'une façon ou d'une autre, ces *exploiteurs* artisanaux de coltan, travaillant avec leurs mains le sol de l'est de la RDC, sont rattachés au marché mondial à travers une chaîne d'intermédiaires et en subissent de plein fouet les hauts et les bas. Comme Bonaventure, un négociant en coltan du Burundi, me l'a rapporté en avril 2001, la chute récente du Nasdaq reflète une chute globale de la demande en équipements de communication *high-tech* pour lesquels le coltan est utilisé. Résultat, le prix du coltan sur le marché mondial a chuté vertigineusement d'un tiers de sa valeur en 2000. Ce bouleversement dans les prix a été répercuté chez les

producteurs artisanaux : « Je ne peux plus vendre au prix que les intermédiaires congolais recherchent, et donc je n'achète plus au Congo... » Jean, un taxi-moto, est un intermédiaire de coltan qui opère à partir de Walikale. Faire le commerce du coltan « nécessite un *magot* », des ressources financières, dit-il. Jean a débuté en conduisant le taxi inutilisé d'un oncle. Avec les profits, plus ce que son oncle lui a donné, il a pu acquérir une parcelle de terre et s'est mis à faire pousser du manioc et des légumes. Se rendant à pied jusqu'à la forêt, il a pu obtenir des *exploiteurs* du coltan en échange de sa production. Le revendant ensuite au centre de Walikale, il s'est procuré une vieille motocyclette et a commencé comme taxi-moto. Après un certain temps, il l'a revendue et, avec son butin, est retourné acheter davantage de coltan – cette fois-ci pour environ 500 dollars. Avec cette somme, il a acheté une tonne de farine de manioc à Bukavu et l'a rapportée dans la forêt, où il l'a échangée contre du coltan pour une valeur de 1 500 dollars. Avec la somme recueillie, il a acheté une nouvelle motocyclette avec laquelle il m'a promené dans Walikale. Il a l'intention de retourner dans les gisements de coltan « dès que possible : la semaine prochaine s'il le peut ! ».

Violette, femme d'apparence aisée, est un intermédiaire à un autre niveau de la chaîne. Nous nous sommes rencontrés à bord d'un petit porteur qui allait de Walikale à sa ville d'origine, la capitale provinciale de Bukavu, alors qu'elle transportait plus d'une tonne de coltan et de cassitérite emballés avec soin dans des sacs blancs, minuscules et extrêmement lourds. La mère de Violette était rwandaise, son père congolais. Violette se considère congolaise, mais dit que, du fait de sa « morphologie rwandaise », elle a beaucoup d'ennuis au Congo, surtout à l'heure actuelle. Elle a débuté comme intermédiaire pour le coltan après que son mari, également rwando-congolais, a été lynché par la foule à Kinshasa, au début de la « première guerre de libération ».

Violette prend régulièrement l'avion pour Walikale avec un important pécule financier, réuni grâce à des amis, des voisins et des investisseurs. Elle a besoin d'une somme importante, parce que sa marge est étroite : elle achète le minerai au marché de Walikale à environ 25 dollars le kilo, paye 1,50 dollar par kilo transporté par avion, sans compter les pourboires, avant d'essayer de le vendre à Bukavu, à des comptoirs¹⁸ commerciaux, pour environ 30 dollars

17. Institut Pole, « Le Coltan et les populations du Nord-Kivu », Goma, RDC, Institut Pole, 2001.

18. Les plus ou moins dix « syndicats » commerciaux qui sont les acheteurs autorisés du minerai. Les comptoirs qui achètent une variété de minéraux ont été légalisés par Mobutu durant sa phase de « libéralisation économique » (voir M. Vwakyankazi, « Import and export in the second economy in North-Kivu », art. cit.).

le kilo. Malheureusement, le prix final varie avec la qualité du minerai et sa densité, qui peut être mesurée avec précision uniquement au moyen de machines coûteuses, des spectromètres : « Les Rwandais ont récemment installé une telle machine à Walikale, mais je ne m'en sers pas parce qu'elle sous-évalue délibérément le minerai ! » Résultat, Violette, sur la base d'une expérience réduite, devine la vraie valeur du minerai qui lui est proposé. Lors de son dernier voyage, elle a perdu 4 000 dollars, mais elle espère s'acquitter cette fois-ci de sa dette en revenant avec 500 kilos, à partir d'une mise en capital d'environ 12 500 dollars, empruntés à des amis et collègues. Considérant son existence, Violette renvoie l'image du « débrouillez-vous ! » :

« C'est agréable de faire du profit, de savoir que tu y es parvenu toi-même, même si tu risques toujours ta vie. Même si la guerre prenait fin et si le Président essayait de mettre fin à ce commerce, je trouverais un moyen pour continuer ! »

D'après Violette, les autres intermédiaires appartiennent tous au groupe ethnique des Bashi de la région de Bukavu. Historiquement, les Bashi sont « proches », culturellement et linguistiquement, du Rwanda¹⁹, même s'il ont été fréquemment en guerre contre l'État rwandais durant la période pré-coloniale. Ils sont considérés par les locaux à Walikale comme des étrangers et « presque rwandais » ; leur contrôle du commerce comme intermédiaires à Walikale est mal vu, leur allure d'étrangers et leur aspect « quasi rwandais » viennent accroître le sentiment généralement hostile à tout ce qui est « rwandais » au Kivu.

À Bukavu et à Goma, les comptoirs commerciaux constituent le dernier maillon de la chaîne. On estime à un tiers environ le minerai provenant des Kivu qui est acheté, analysé et traité sur place, le reste étant, dit-on, envoyé directement par avion au Rwanda pour y subir le même traitement. Ahmed, ingénieur hydraulique égyptien, la quarantaine, dirige à peu près un comptoir sur dix à Goma. Il confirme ce que, dans la ville, la rumeur supporte le moins : bien qu'ayant derrière eux des intérêts financiers très différents et internationaux – russes, allemands, français, italiens, portugais, américains, égyptiens –, tous les comptoirs de Goma ont des liens avec le Rwanda, que ce soit en termes de représentation ou de propriété :

« Le comptoir des États-Unis est protégé par les Rwandais, l'égyptien est associé aux Rwandais et l'allemand emploie des Rwandais. C'est le cas pour tous ! »

On retrouve cette suspicion d'une domination rwandaise dans le rapport final récemment paru du panel d'enquête de l'Onu, qui suggère que l'armée

rwandaise en particulier contrôle les comptoirs²⁰. Dans ces comptoirs, un grand nombre de travailleurs congolais écrasent, lavent, séparent et trient le minerai. Un petit laboratoire teste les niveaux de pureté, détermine les prix à payer à la strate d'intermédiaires (la dizaine de comptoirs à Goma opèrent en cartel avec des prix d'achat ajustés selon le niveau de pureté). Le coltan et la cassitérite sont séparés et emballés dans des fûts de pétrole vides, prêts à l'exportation, pour une dernière vente sur le marché international – les acheteurs à Londres, Bruxelles et Amsterdam représentent les destinations principales, mais, de plus en plus, on trouve des publicités cryptées sur Internet, par exemple dans l'*Embassy Network*, du type de celle-ci :

« *I want to buy larger [sic] amount of coltan if you can offer at very good price very urgently / Recherche grande quantité de coltan a prix bas très urgent [sic].* »

Durant ma visite au comptoir d'Ahmed, une cargaison de 96 fûts de pétrole, pesant 750 kilos chacun, a été apprêtée pour le départ. Ce comptoir expédie une quantité similaire à peu près tous les dix jours. Par an, le comptoir obtient une recette brute d'environ 4,2 millions de dollars, trois autres comptoirs ayant un chiffre d'affaires similaire. En tout, avec quelques comptoirs plus petits, cela fait un total d'environ 30 millions de dollars par an. Mais, selon Ahmed :

« Dans le Masisi, les Tutsi exploitent le minerai sur place et l'expédient directement ou l'acheminement au Rwanda au travers de courtiers à Goma. Cette partie du Congo est tout simplement traitée comme une compagnie rwandaise ! Ce sont les juifs d'Afrique ! »

Dans un curieux avertissement, qui diminue sans doute la valeur de son intention, il ajoute que sa remarque n'est pas vraiment antisémite, mais qu'elle est une sorte de « compliment ».

19. Newbury montre à quel point les trajectoires historiques du Rwanda et du Kivu ont été liées (mais jamais politiquement unifiées). Voir D. S. Newbury, « Bunyabungo' : The western rwandan frontier, C. 1750-1850 », in I. Kopytoff, *The African Frontier. The Reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington, Indiana University Press, 1989, et D. S. Newbury, *Kings and Clans : Ijwi Island and the Lake Kivu Rift, 1780-1840*, Madison, University of Wisconsin Press, 1992. Que les Bashi soient considérés comme « étrangers » par les Nyanga à Walikale illustre le mécanisme prévalent au Kivu selon lequel les rivalités ethniques locales (ici Nyanga/Bashi) sont exagérées trop souvent et violemment avec les dichotomies entre blocs culturels stéréotypés (« culture de la forêt » opposée à « culture lacustre ») entre identités nationales (rwandaise / congolaise). L'enjeu de ces rivalités devient souvent plus important lorsqu'il y a des ressentiments à l'encontre d'ethnicités « commerciales » comme les Nande du Nord-Kivu, ou les Bashi du Sud-Kivu (Voir F. Streiffeler, « State substitution and market liberalization in Northern-Kivu, Zaire », art. cit.).

20. UN Panel of Inquiry, *Final Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation...*, op. cit., paragr. 129.

Quelle est donc la valeur totale du commerce de coltan dans les Kivu ? Quelle en est la proportion qu'il convient de mettre au compte du Rwanda ou à celui du RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie) ? Et, pour finir, l'affirmation selon laquelle ce négoce serait à l'origine de la guerre en République démocratique du Congo se vérifie-t-elle ? Pour Ahmed, la quantité de coltan qui passe entre les mains des habitants des Kivu est deux fois inférieure à celle qui quitte directement le Rwanda. Officiellement, ce dernier déclare avoir exporté respectivement 122 tonnes et 83 tonnes de coltan en 1999 et en 2000. Toutefois, des évaluations suggèrent que l'armée rwandaise, par le biais de Rwanda Metals, en a exporté quelque 100 tonnes par mois pendant un an et demi²¹. Avec un prix moyen mondial de 200 dollars le kilo durant cette période, cela fait un total de presque 17 millions de dollars par mois de profit, à supposer que le coltan ait été acheté pour environ 30 dollars le kilo à des intermédiaires comme Violette²².

En 2000, le comptoir d'Ahmed a dû payer 7 500 dollars aux autorités du RCD pour sa licence de commerce, avec, en plus, 0,75 % net au Département des mines et 7 % au Bureau des contrôles pour « frais de douane », tous les deux sous la direction du RCD. Avec les « heures supplémentaires » et les autres coûts que le comptoir est obligé d'assurer, les paiements directs à des services contrôlés par le RCD s'élèvent à environ 10 %, soit au moins 3 millions de dollars par an selon une estimation²³. En plus, tous les comptoirs doivent, pour l'achat du minerai brut, s'approvisionner en dollars auprès des banques rwandaises, dont la commission s'élève à 3,75 % et qui sont en bonne position pour manipuler les taux de change à leur avantage.

Le commerce du coltan a été si lucratif pour le RCD et l'armée rwandaise que, le 25 novembre 2000, le RCD a décrété un nouveau monopole du coltan par la Somigl (Société minière des Grands Lacs) nouvellement créée. À partir de cette date, tout le minerai devait être vendu au travers de ce monopole, placé sous la direction de Mme Aziza Gulamali, célèbre commerçante de Bukavu qui, dans le passé, avait eu des liens très forts avec les rebelles FDD du Burundi, mais qui, dernièrement, s'est rapprochée du RCD. Toutefois, en avril 2001, le monopole semble s'être effondré – Gulamali n'a pas pu, d'après nos informations, poursuivre le versement de 1 million de dollars par mois au RCD pour sa licence. Les raisons de cet effondrement soulignent encore une fois l'impossibilité d'appliquer les catégories analytiques du légal et de l'illégal aux activités économiques de la République démocratique du Congo. Luttant contre le monopole du commerce, les comptoirs auparavant indépendants et les intermédiaires ont tout simplement trouvé d'autres canaux pour acheminer « en douce » leur coltan sur le marché mondial. Du point de vue du RCD, de telles activités paraissent « illégales », contrevenant à l'établissement de la

Somigl décrété avec la force de la « légalité ». Toutefois, très peu de Congolais reconnaissent la « légalité » même du décret de monopole, considérant la présence du RCD et l'exploitation économique des Kivu comme une première « illégalité » mettant fin à tout autre débat.

Des investigations récentes relient le commerce du coltan aux plus hauts niveaux des cercles politiques rwandais et ougandais²⁴. Et, toujours d'après Ahmed :

« Il s'agit là seulement du coltan et de la cassitérite. Qu'en est-il du café, des diamants et de l'or ? Que font-ils également du tungsten ? Le café [également objet convoité de contrebande] de très bonne qualité, tout particulièrement l'arabica, bien que ce n'était pas une bonne année pour les prix à l'extérieur. Ils font ainsi beaucoup d'argent ! »

Il faudrait encore ajouter le cobalt, les rubis et les pierres semi-précieuses que Violette m'a montrées dans ma chambre d'hôtel, ainsi que les bois tropicaux précieux, le thé, la papaine et tous les autres biens dont la rumeur parle sans cesse au Kivu. Il y a une symbiose pernicieuse entre activité économique et violence : Lumbi²⁵ qualifie la région de « vaste point de rencontre où les trafiquants de diamants, les blanchisseurs de l'argent de la drogue et les trafiquants d'armes se rencontrent ». La commission d'enquête des Nations unies se montre tout aussi abrupte :

« Voici en quoi consiste le cercle vicieux de la guerre. Le coltan a permis à l'armée rwandaise de maintenir sa présence dans la République démocratique du Congo. L'armée a fourni protection et sécurité aux individus et aux compagnies qui extraient le minerai. Ceux-ci ont fait de l'argent qu'ils ont partagé avec l'armée, ce qui par un effet d'entraînement continue à créer un environnement favorable pour poursuivre l'exploitation. »

21. UN Panel of Inquiry, *Final Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation...*, op. cit., paragr. 129.

22. Parmi les nombreux facteurs qui font que la précision concernant les quantités et les valeurs est presque impossible à connaître dans le cas qui nous intéresse, se trouve le fait que la plupart du coltan est exporté comme cassitérite (la différence entre les deux est presque indiscernable pour le profane) afin d'éviter des droits de douane plus importants.

23. Notre étude n'a pas permis de déterminer dans quelle mesure les deux tiers du minerai exportés directement au Rwanda sont sujets aux mêmes taxations.

24. « [...] un trafic intense des ressources minières (le diamant et l'or essentiellement) qui génère non seulement des moyens importants pour financer la guerre mais qui procure aussi de juteux profits aux officiers supérieurs ainsi qu'aux hommes d'affaires ougandais et rwandais impliqués dans ce trafic. » Voir P. Lumbi, « Guerre en RDC : enjeux économiques - Intérêts et acteurs », art. cit., p. 1. Cette affirmation est accompagnée de listes de personnes et de compagnies, internationales et locales, supposément impliquées à divers titres dans le commerce lié à la guerre. Voir aussi UN Panel of Inquiry, *Final Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation...*, op. cit.

25. Voir P. Lumbi, « Guerre en RDC : enjeux économiques - intérêts et acteurs », art. cit., p. 4.

La violence fournit le moyen de l'exploitation économique des Kivu par des élites sur place et dans le Rwanda voisin. En outre, une partie des profits économiques considérables suffit à garantir les opérations militaires qui rendent ce système possible²⁶. Le reste des profits sort comme par enchantement du pays : le RCD, durant les deux années où il a été au pouvoir, n'a même pas assuré la santé et l'éducation minimum aux habitants des Kivu. La pauvreté y a crû considérablement durant cette période : au début de l'année 2000, on estimait à 1,7 million le nombre de Congolais à travers le pays qui sont morts de maladie, de faim ou de violence provenant directement de la guerre²⁷. À l'intérieur des Kivu, Amnesty International soutient que « sous prétexte de combattre leurs opposants, toutes les parties en conflit tuent, pillent et font de l'extorsion à grande échelle, soumettant toute la population à la terreur et à la misère²⁸ ».

Des flux transfrontaliers d'une valeur de plusieurs millions de dollars se poursuivent sans arrêt. Le conflit en République démocratique du Congo a engendré une situation dans laquelle tous les belligérants sont gagnants²⁹, dans laquelle des alliances politiques contre nature, mais économiquement rationnelles, se nouent. Les milices *mai-mai* et les rebelles du RCD font parfois collusion pour leur avantage économique mutuel, obtenant des armes des mêmes trafiquants et vendant le coltan aux mêmes comptoirs ; par ailleurs, la lutte et la stratégie d'ensemble pour le contrôle du Congo dans son entier a entraîné, à certains niveaux, l'augmentation du nombre des accrochages entre rebelles et groupes armés pour mettre la main sur la « ceinture du coltan », territoire économiquement productif³⁰. C'est alors à plus d'un titre que le président rwandais Kagame peut décrire le conflit en République démocratique du Congo comme une « guerre qui s'autofinance ».

DES RUMEURS DE « CRIME ÉCONOMIQUE »

AU MILIEU DE LA GUERRE

Les habitants des Kivu voient une convergence d'intérêts politiques et économiques étrangers dans l'occupation actuelle, violente, des Kivu. Comme je l'ai déjà suggéré, cette situation a transformé radicalement la manière dont l'activité économique informelle est envisagée. Alors qu'à un moment donné l'exploitation minière était perçue comme l'acmé du système D et une ruse du mode d'entrepreneuriat congolais pour survivre, il y a à l'heure actuelle une forte hostilité à l'encontre de son contrôle par le Rwanda et les Rwandais, et du financement de la guerre par ses profits. Le magazine d'information *Référence Plus*³¹ cite ainsi sans le nommer un habitant des Kivu : « Les Rwandais nous pillent, ils volent nos richesses et nous, nous n'avons rien ! » De même,

un tract populaire porte l'accusation suivante à l'encontre des marchands des Kivu, « les sous que vous faites entrent en banque et ne servent qu'à tuer vos enfants, vos frères ! ».

Ainsi, alors que les universitaires poursuivent leurs débats sur l'utilité des termes comme « illégales » et « criminelles » pour qualifier les activités économiques du Congo-Zaïre, l'économie de la rumeur au Congo utilise à l'heure actuelle elle-même ces termes pour décrire l'économie de guerre. Les tracts parlent de façon insistante des actions « criminelles » rwandaises, de leur « plan ou projet criminel », et dénoncent les « crimes économiques » du Rwanda. Alors qu'à une époque l'activité minière pouvait être perçue comme une entreprise héroïque par de jeunes Congolais, elle évoque maintenant quelque chose de bien plus ambiguë : dernier retranchement pour s'en sortir, sans doute, les tracts la qualifient de violence contre la Mère Congo et ses ressources abondantes, de « viol », de « démembrement » du patrimoine national par-delà les frontières, collaborant en fin de compte au démembrement du Congo lui-même en tant qu'entité territoriale.

L'économie se trouve au cœur des préoccupations du circuit de la rumeur au Kivu, elle l'obsède, l'inquiète, l'exaspère. Celui-ci s'efforce de cataloguer les intérêts internationaux et de trouver le nom des coupables. Ces rumeurs, du point de vue occidental, passent par toute une gamme : de la dénonciation directe de la spoliation de la richesse du Congo à des rumeurs aux accents plus occultes, comme celles, incessantes au Kivu, de meurtres rituels et de vols de peaux humaines par des étrangers pour l'exportation et la revente à des prix très élevés. Selon Jean et John Comaroff, l'augmentation supposée de telles « économies occultes se produit lorsque la population ordinaire, qui a un aperçu des richesses conséquentes qui traversent les sociétés postcoloniales, voit ses aspirations contrecarrées et ressent de façon croissante le désespoir qui accompagne celui qui voit lui échapper la promesse de prospérité ». L'accumulation de richesse extrêmement rapide pour quelques-uns suscite dans l'imagination populaire des rêves de technologie magique à la source

26. En fait, des indices montrent à quel degré les dépenses de guerre du Rwanda dans la RDC dépassent de loin la provision budgétaire officielle pour la défense dans la comptabilité nationale (UN Panel of Inquiry, *Final Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation...*, op. cit., paragr. 109).

27. International Rescue Committee, *Mortality in Eastern DRC: Results from Five Mortality Surveys*, Bukavu, DR Congo, mai 2000.

28. Amnesty International, « Democratic Republic of Congo : massacres of civilians continue unabated in the East », Londres, Press Release, 17 janvier 2000.

29. UN Panel of Inquiry, *Final Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation...*, op. cit., paragr. 218.

30. UN Panel of Inquiry, *Final Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation...*, op. cit., paragr. 176.

31. « Ville morte à Bukavu », *Référence Plus*, Goma/Bukavu, 7 février 2000.

d'un enrichissement capitaliste, mais, comme c'est le cas en République démocratique du Congo, elle peut également provoquer un vif ressentiment devant « une production et reproduction illégitime³² ».

La rumeur n'est jamais « neutre » : ni en intention, ni en effet. Les rumeurs au Kivu ont un impact matériel sur la trajectoire de la violence, elles ne sont pas de simples reflets de ce qui se passe à un niveau politico-économique. Certaines rumeurs défendent une résistance active et ouverte, appelant à des boycotts et à des grèves, d'autres sont utiles pour tenter de dissimuler de l'information ou faire de la désinformation, sous-entendant et dénonçant de façon virulente des complots et des projets.

Pendant ce temps, Violette, l'intermédiaire de coltan rwandophone, trouve de plus en plus difficile de convaincre les autres Congolais de sa nationalité quand la dénonciation de la domination économique rwandaise ne cesse de se durcir. Les habitants des Kivu, que les récits de l'expropriation de la richesse nationale par les Rwandais mettent en colère, refusent de plus en plus, ou sont incapables d'admettre, qu'il existe des Congolais rwandophones. En outre, diverses enquêtes récentes sur l'exploitation du coltan ont montré que les profits massifs reviennent sans exception à une élite régionale très liée, constituée en réseaux, située au Congo, au Rwanda et en Ouganda (et à un moindre degré au Burundi); le moulin à rumeurs ne fait pas de différences, les appelant tous des « Rwandais » (sans distinguer les Rwandais des Congolais rwandophones, ni le commandant militaire haut placé du petit paysan) et les considérant comme les bénéficiaires des richesses du Congo. Dans les faits, donc, le commerce du coltan est apparu comme un élément supplémentaire de division dans des débats déjà polarisés autour de l'indigénéité et du statut de l'« autochtone » national au Congo.

Dans son argumentation, l'économie de la rumeur emprunte, et aussi inverse, beaucoup des tropes autrefois célébrés du système D. Le trope de la ruse, par exemple, s'avère être dangereusement à double tranchant : valorisé par les Congolais dans le système D du passé, il est associé par la culture populaire à la ruse, l'astuce et l'habileté. Mais la ruse et la duplicité sont des motifs qui reviennent maintenant dans la rumeur, associés à la « nature vraie/cachée » des Tutsi/Rwandais dans les tracts empoisonnés de ce type : « C'est le moment ou jamais que vous rentrez d'où vous êtes venus ! » (en lettres capitales dans le tract original). Pour Ahmed, « Juifs d'Afrique » est un « compliment » : de nombreux tracts anti-Tutsi actuels font des parallèles douteux avec la littérature antisémite du début du xx^e siècle, faisant entendre les mêmes notes concernant la domination économique et le contrôle politique furtif grâce à des « marionnettes » tenues par des marionnettistes rwandais. Là où la capacité des Congolais à « acheter et vendre n'importe quoi » était célébrée

dans le système D, les tracts dénoncent de manière persistante « les maudits vendeurs de la terre de nos arrière-parents » qui se sont compromis avec des « crimes économiques » et des « projets criminels ». Les tracts baignent dans la peur et le dégoût à la pensée d'acheter et de vendre : « les chefs traditionnels », est-il dit, « ont été achetés » ; certains chefs « qui sont bien connus, peuvent être aperçus se promenant avec des telecel à la main, grassement entretenus par le Rwanda ». Ces chefs « veillent à ce que leur population adhère aux plans rwandais ou défendent ces plans en leur nom ». Des dizaines de « commerçants véreux » ont déjà été achetés... Et ainsi de suite, avec tout un répertoire d'insultes pour avoir vendu le droit d'aînesse des Congolais.

Ceux qui sont à présent impliqués, directement ou indirectement, dans une activité économique d'extraction sont souvent menacés de représailles, sommés de « ne plus exporter à ces pays les produits de notre pays : coltan, or, cassitérite, bois, huile de palme, farine de manioc, légumes, etc. », et il dit que « les *mamans* et autres commerçants et marchands qui fréquentent les marchés et les magasins au Rwanda [devraient] faire attention ! ». Toutes les compagnies d'aviation intérieures (soupçonnées de prendre part au transport de minerai et autres produits de contrebande) doivent fermer leurs portes : dernière mise en garde à « un certain pilote » (anonyme dans cet article, mais nommé dans le tract) « et autres pilotes... ». En résumé, la rumeur intimide et fait de l'ordre dans l'économie, considérée maintenant comme « criminalisée » dans sa relation intime avec le Rwanda.

Les rumeurs – histoires murmurées, narrations et accusations, mais aussi tracts anonymes et placards – passent de bouche à oreille en suivant une chaîne qui va de la production anonyme (dans les coulisses) à la consommation cachée (derrière des portes closes, dans des réunions fermées, dans le domicile ou le *nganda*). Du point de vue du RCD, bien sûr, l'économie de la rumeur elle-même est « criminalisée », dans le sens où faire circuler des tracts est considéré par l'administration comme une offense sérieuse. En réponse à l'opération « ville morte », le RCD a arrêté sept « leaders de la société civile » accusés d'être « responsables des tracts destinés à fomenter la révolte dans la population ».

32. J. et J. Comaroff, « Occult economies and the violence of abstraction: notes from the south african postcolony », *American Ethnologist*, 26 (2), 1999, pp. 284-285 et 289.

ÉCONOMIES DE GUERRE ET DILEMMES**D'UNE ANTHROPOLOGIE DE LA RUMEUR**

Appadurai³³, s'intéressant à la (nouvelle?) profusion planétaire de violence politico-ethnique, affirme qu'une incertitude anémique, conséquence d'« implosions » globales ayant des répercussions dans le local qui déstabilisent l'identité, suscite une impulsion forte pour rétablir une « certitude morte ». Une telle violence impulsive se rencontre au Kivu, comme ailleurs, et a inspiré des travaux ethnographiques récents particulièrement dignes d'intérêt. Mais, à travers le monde postcolonial, les ethnographes doivent également rendre compte de la violence instrumentalisée, avec une fin et une logique économiques³⁴. Comme Jean et John Comaroff l'ont déjà remarqué³⁵, la tension croissante qui est apparue entre, d'une part, les vues du capitalisme global – « devenir riche vite » – et, d'autre part, la réalité d'une exclusion durable pour les marginaux du monde, entraîne le ressentiment et la violence. Quand les réseaux eux-mêmes d'une petite élite utilisent la violence coercitive pour s'enrichir rapidement, ce ressentiment est contraint de devenir souterrain et se manifeste alors, entre autres, par la rumeur.

Il devient alors intéressant de compléter les approches économiques de l'analyse des économies de guerre avec une anthropologie des circuits de rumeurs qui masquent, dénoncent, et à l'occasion exagèrent, la violence économique, provoquant à leur tour le ressentiment qui conduit à plus de violence. Cependant, le risque méthodologique auquel est confronté l'ethnographe est évident : elle ou il peut aussi devenir partie intégrante de l'économie de la rumeur.

Contraint d'extrapoler à partir de tracts, de sources anonymes, d'accusations proférées « dans les coulisses », de noms et de nombres répétés à condition qu'ils ne soient surtout pas divulgués, l'ethnographie qui en résulte peut au mieux être considérée elle-même comme une sorte de rumeur, comme un exercice herméneutique visant à déceler la logique instrumentale de la violence. Pourtant, une fois que l'écrit ethnographique est imprimé, dans un livre ou dans une revue, il acquiert le sérieux et l'autorité que trahissent ses origines incertaines.

Toutefois, concernant les Kivu, deux conclusions liées entre elles peuvent être répétées avec assurance. On peut parler d'économie de guerre lorsque les profits sont obtenus par la violence et qu'ils alimentent à leur tour cette dernière. Ainsi, à côté de l'instrumentalisation politique du désordre³⁶, on trouve l'exploitation économique du désordre apparent (mais, en fait, la production rationalisée) causé par la guerre. D'autre part, la rumeur fait circuler et amplifie la conception selon laquelle cette économie est « criminelle » dans

sa nature et son intention. Il y a eu ainsi un changement profond de point de vue concernant le système D – passant d’une stratégie de survie héroïque à la vente du droit d’aînesse national qui est une trahison – et, de façon concomitante, le renforcement explosif des oppositions ethniques et du clivage autochtone/étranger ■

Stephen Jackson³⁷

Université de Cork, Irlande

Traduit de l’anglais par Claire Médard

33. A. Appadurai, « Dead certainty : ethnic violence in the era of globalization », in B. Meyer et P. Geschiere (eds), *Globalization and Identity...*, *op. cit.*

34. Appadurai, dans le même article, fait la différence entre une violence provenant d’après lui de personnes « auparavant proches socialement » et celle de « milices rémunérées ». D’après moi, au Kivu, ces deux formes de violence sont intimement liées.

35. J. et J. Comaroff, « Occult economies and the violence of abstraction »..., *art. cit.*

36. P. Chabal et J.-P. Daloz, *L’Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica, 1999.

37. Merci à V. Adams, S. Banda, C. Besteman, F. de Boeck, P. Bourgois, A. Feldman, L. Frost, B. Hibou, T. Hiddleston, B. Jules-Rosette, R. Lemarchand, C. Mugiraneza, C. Nordstrom, J. Roitman, M. Skidmore, A. Storey et B. White pour leurs commentaires, critiques, questions et discussions, ainsi qu’aux membres du Département de sociologie et à l’International Famine Centre, NUI Cork, et aux nombreux informateurs dans la région des Grands Lacs que je ne peux nommer ici. Merci aussi aux divers organisations et individus anonymes des Kivu qui ont grandement facilité cette recherche. Une version précédente de cet article a été présentée à une commission sur le « Crime organisé : économies légales et illégales et ordres moraux de la globalisation » à la 99^e réunion annuelle de l’Association des anthropologues américains, San Francisco, 17 novembre 2000.